Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Paris, le 18 octobre 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

–

Stéphane LE FOLL annonce la mise en place d'une feuille de route pour le développement de l'agro-écologie

–

Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt est intervenu jeudi 17 octobre dans le cadre du colloque organisé par l'INRA intitulé « L'agro-écologie vous connaissez ? ». Il a tout d'abord tenu à remercier chaleureusement l'INRA ainsi que son Président Directeur Général François HOULLIER pour l'organisation de ce colloque essentiel pour replacer la recherche au cœur du projet agro-écologique et contribuer ainsi à disposer de bases scientifiques solides pour permettre la diffusion des pratiques conciliant performance économique et écologique.

Stéphane LE FOLL souhaite amplifier le rythme du passage des exploitations à des pratiques agro-écologiques et a précisé vouloir engager au moins la moitié des exploitations françaises dans la voie de la double performance. Ce mouvement, qui s'inscrira dans la durée, sera favorisé non seulement par une mobilisation des aides de la PAC, en particulier au sein du second pilier relatif au développement rural, mais également par des dispositions nationales venant soutenir les efforts des agriculteurs.
Les Groupements d'Intérêt Economiques et Environnementaux (GIEE) prévus dans la future loi d'avenir débattue prochainement au parlement, ainsi que les Mesures Agroenvironnementales Système dans la future PAC en seront des dispositifs clés.

Afin de franchir une nouvelle étape, le Ministre a demandé à ses services de travailler avec l'ensemble des partenaires pour proposer d'ici janvier 2014 une feuille de route pour le déploiement de l'agro-écologie en France, dans les différentes filières agricoles, à horizon 2025. Cette feuille de route permettra de disposer d'objectifs nationaux et régionaux, fruits d'une concertation avec les acteurs.

Stéphane LE FOLL a rappelé que ce déploiement nécessitait la mobilisation de l'ensemble des acteurs du monde agricole (centres techniques, chambres d'agriculture, réseaux de développement, organisations professionnelles, ainsi que les acteurs de la formation et de la recherche) et ne pouvait s'entendre sans une réorientation claire du conseil, et du développement agricole vers des référentiels agro-écologiques.

Le Ministre a conclu en rappelant : « le collectif et la dynamique territoriale sont l'ADN de l'agro-écologie » et a redit sa fierté de voir le travail accompli depuis un an pour poser les bases d'un modèle agricole renouvelé.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr